

PAC 2024 : VOTRE DÉCLARATION PAC AVEC LA CHAMBRE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ALLIER

La campagne de télédéclaration des aides PAC 2024 a débuté dès janvier avec les déclarations des aides animales (ovines, caprines, aide aux UGB) et se poursuit du 1^{er} avril au 15 mai 2024.

La Chambre d'agriculture accompagne 1400 agriculteurs tous les ans pour leurs démarches concernant la PAC.

Que ce soit avec un contrat lié au logiciel Mes Parcelles, ou en prestation individuelle, les conseillers sont à votre écoute pour réaliser cet appui réglementaire en prenant en compte l'ensemble des engagements et particularités de l'exploitation. Ils réalisent, avec vous, votre déclaration sous Télépac en rendez-vous individuel à partir du 2 avril jusqu'au 15 mai ; ils estiment également vos montants d'aide et assurent le suivi.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de votre conseiller ou au 04 70 48 42 42 (ou par mail cda.03@allier.chambagri.fr).

Aléas climatiques

Dans le cadre du nouveau dispositif de l'assurance récolte et l'Indemnisation de Solidarité Nationale (ISN), les agriculteurs doivent désigner leur interlocuteur agréé (assureur qui a pour mission de gérer et verser l'ISN des productions non assurées) sur une plateforme en ligne jusqu'au 31 mars 2024 pour les exploitants déjà partiellement assurés et jusqu'au 15 mai 2024 pour les exploitants non assurés.

DEMANDES D'AIDES EN COURS POUR 2024

Aides bovines (Aides à l'UGB bovins allaitants ou laitiers) : Télédéclaration ouverte jusqu'au 15 mai 2024.

Pour être primables, les bovins présents doivent avoir au moins 10 mois le jour de la déclaration et rester 6 mois sur l'exploitation, d'où l'intérêt de bien choisir la date de déclaration pour optimiser les effectifs primables.

Les soldes des versements 2023 ont eu lieu le 9 février dernier.

(Plafond à 120 UGB en système allaitant avec application de transparence Gaec).

N'hésitez pas à consulter les notices 2024 sous Télépac ou à vous renseigner auprès des services concernés (DDT, Chambre d'agriculture, ...).

Déclaration des surfaces 2024 : Période prévue d'ouverture de Télépac : du 1^{er} avril 2024 au 15 mai 2024.